

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 Identification du produit et de la société

Nom du Produit: Toner utilisé dans les Cartouches Xerox pour imprimante Lexmark T630/632/634
 Numéro de la fiche de données: 3-1206 1.0.1
 Code du Produit: 003R99714
 Nom du produit chimique: Aucun



Nom du Fournisseur: Xerox AG
 Adresse du Fournisseur: Lindenstrasse 23
 CH-8302 Kloten

Téléphone: 043 / 305 12 12
 Télécopie: 043 / 305 15 51
 Personne Responsable: Christoph Schweizer
 Email: ehs-europe@xerox.com
 Téléphone D'urgence: non applicable

2 Identification des dangers

- Ce produit ne présente pas de risques significatifs

3 Composition/informations sur les composants

Nom du produit chimique	Concentration	CAS No.	EC No.	Phrases de risques*	Symboles
Résine de poliéster	>80 %	-	-	Aucun	Aucun
Noir de carbone	5-10 %	1333-86-4	215-609-9	Aucun	Aucun
Cire	1-5 %	8015-86-9	232-399-4	Aucun	Aucun
Dérivé acide salicylique	1-5 %	42405-40-3	403-360-0	R11, R22, R50/53*	F, Xn, N
Silice	0-2 %	67762-90-7	-	Aucun	Aucun

*Voir Section 16

4 Premiers secours

Contact avec la peau

- Laver avec du savon et de l'eau froide

Contact avec les yeux

- Nettoyer à grande eau

Ingestion

- Faire boire 200 à 300 ml d'eau (1 quart de litre)

4 Premiers secours (....)

Inhalation

- Déplacer la personne dans une zone correctement aérée
-

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'inflammabilité - non applicable
 - Les produits de combustion comprennent des oxydes de carbone et des fumées organiques toxiques
 - En cas d'incendie, utiliser de l'eau, de la mousse ou du dioxyde de carbone
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Actions immédiates

- Le toner, comme toute poudre fine, peut présenter des risques d'explosion s'il est en suspension dans l'air. Il faut donc neutraliser toutes les sources de chaleur en premier lieu si un nuage de toner se forme par accident

Méthodes de nettoyage

- Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner
-

7 Manipulation et stockage

Manipulation

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

Stockage

- Conserver dans un endroit frais et sec
-

8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Limites D'exposition

- Limites d'exposition Xerox : 2,5mg/m³ (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière inhalable; 0,4 mg/m³ (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière respirable

Contrôle de l'exposition

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
-

9 Propriétés physiques et chimiques

- Apparence: poudre noire
 - Odeur: sans
 - pH - non applicable
 - Point d'ébullition - non applicable
 - Pression vapeur - non applicable
 - Densité vapeur - non applicable
 - Point de fusion : >100°C
 - Insoluble dans l'eau
 - Densité 800 kg/m³ à 20 deg C
-

9 Propriétés physiques et chimiques (....)

- Point d'inflammabilité - non applicable
-

10 Stabilité et réactivité

- Stable
-

11 Informations toxicologiques

Inhalation

- Les tests et informations sur des toners de même type ou sur les composants ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par inhalation

Contact avec la peau

- Les tests et informations sur d'autres toners contenant les constituants de ce toner, sur des toners de même type ou sur les constituants ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë sur la peau ni d'irritation ou de sensibilité au test du patch sur l'homme

Contact avec les yeux

- Les tests sur d'autres toners contenant les composants de ce toner ne font pas apparaître de risques d'irritation pour les yeux

Ingestion

- Les tests et informations sur des toners de même type ou sur les composants ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par voie orale

Cancérogénicité

- Cancérogène: aucun

Mutagénicité

- Pas de mise en évidence de mutagénicité au test d'Ames
-

12 Informations écologiques

Écotoxicité

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à la vie aquatique
- Pas de toxicité prouvée sur les poissons lors de tests avec des toners de même type

Mobilité

- Insoluble dans l'eau

Persistence et dégradabilité

- Pas biodégradable rapidement

Potentiel de bioaccumulation

- La bioaccumulation est non significatif

Effets nocifs divers

- Présente peu ou pas du tout de danger à l'environnement
-

13 Considérations relatives à l'élimination

Classification

- Code Européen des déchets: 08 03 18

Considérations relatives à l'élimination

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
 - La mise en décharge réglementée est la méthode d'élimination recommandée
 - En cas d'incinération prendre soin de ne pas provoquer la formation de nuage de poussière
-

14 Informations relatives au transport

- Non classifié comme dangereux pour le transport
-

15 Informations réglementaires

Classification et étiquetage

- Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement
- Pas d'étiquette d'instruction relative au transport ou à l'utilisation

Danger

- Ne s'applique pas

Sécurité

- Ne s'applique pas
-

16 Autres informations

Texte des codes d'expressions R et S utilisés dans cette fiche technique de sécurité :- R11: Facilement inflammable; R22: Nocif en cas d'ingestion; R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.